

**BULLETIN
MUNICIPAL**

2025

Sommaire

● Éditorial	3
● Affaires scolaires.....	4
● Urbanisme	5
● Finances.....	6
● Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel.....	8
● Le CCAS.....	11
● Circulation et sécurité	12
● Mot de l'opposition	12
● Environnement - Cadre de vie	13
● Mairie	14
● Saut Pink Trail.....	15
● Informations diverses.....	16
● Sport, Culture et Jeunesse	17
● Fêtes et cérémonies	20
● Calendrier des manifestations	28
● Relais Petite Enfance	29
● ADMR.....	30
● PNR	31

éditorial



Madame, Monsieur,

Alors que commence une nouvelle année, je m'adresse à vous avec une émotion particulière : mon mandat de maire arrive à son terme, et cet édito est l'occasion de vous présenter mes vœux les plus sincères. **Je souhaite avant tout vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.**

Être votre maire a été un honneur profond. Ensemble, nous avons traversé des moments parfois exigeants, mais aussi connu de belles réussites qui resteront gravées dans l'histoire locale : des projets construits pas à pas, des services renforcés, des solidarités qui se sont révélées avec force, et ce lien communal qui ne cesse de nous unir.

Durant ce mandat, nous avons dû composer avec un confinement, la guerre en Ukraine, l'explosion des tarifs de l'énergie et une dissolution... De quoi rendre un mandat d'élu passionnant.

Plusieurs projets structurants ont vu le jour : la modernisation de nos voiries, la création de parkings, de trottoirs et de ralentisseurs, l'aménagement de la place Droz-Bartholet, la rénovation des réseaux d'eau, l'entretien régulier de nos bâtiments communaux, l'extension du cimetière, la mise aux normes et la rénovation de tout l'éclairage public. Nous avons renforcé les services à la population, qu'il s'agisse de l'accueil en mairie, de la petite enfance, de l'extension de l'école du centre, d'une nouvelle cantine scolaire, ou encore des équipements sportifs avec la création d'un terrain de foot synthétique et d'un court de tennis. Nos deux projets en cours d'exécution sont l'extension et la réhabilitation des ateliers municipaux, ainsi que le futur bâtiment des associations. Une attention particulière est portée à la maîtrise des dépenses de chauffage, dans une logique d'économies d'énergie et de développement durable.

Sur le plan financier, la commune s'attache à préserver l'équilibre de ses ressources et à assurer la continuité des investissements nécessaires à la vie collective, dans le respect de ses capacités budgétaires, sans alourdir la charge pour les contribuables.

La vie associative, culturelle et sportive contribue au dynamisme de Villers-le-Lac. Grâce à l'engagement des bénévoles et des forces locales, de nombreuses initiatives ont pu se développer, créant du lien social et enrichissant la vie de chacun.

Je veux saluer l'implication des élus, des agents municipaux et de tous ceux qui, par leur travail discret ou leur passion, contribuent à faire vivre Villers-le-Lac. Une commune se construit par l'action de tous, et c'est cette force collective qui a permis d'atteindre nos objectifs.

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux : que 2026 vous apporte santé, paix, réussites personnelles et moments de partage. Je forme également des souhaits de pleine réussite pour celles et ceux qui poursuivront l'action municipale, afin que notre commune continue de se développer dans la cohésion et la sérénité.

Pour ma part, je garderai gravée en moi la fierté d'avoir été votre maire et d'avoir fait un bout de chemin à vos côtés. Merci à chacune et à chacun pour ces années partagées.

Bonne et heureuse année !

Avec toute ma gratitude,

Votre maire
Dominique Mollier



Affaires scolaires

Aménagement du plateau

Le plateau situé à côté des gymnases a été réaménagé pour offrir davantage d'activités aux élèves et aux jeunes habitants. Des lignes blanches ont été tracées pour la course, et un terrain de football et de basket a été aménagé. Les anciens buts rouges ont été remplacés par des buts de type city-stade avec panier de basket, permettant de pratiquer plusieurs disciplines sur un même espace.



Installation d'une alarme PPMS à l'école du Centre

L'école du Centre a été équipée d'une alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour renforcer la sécurité des élèves et du personnel en cas de situation d'urgence (intrusion, incendie...). Ce dispositif permet d'alerter rapidement l'ensemble de l'établissement et de mettre en œuvre les mesures de protection prévues par le plan.

Rénovation des toilettes de l'école du Centre

Les toilettes de l'école du Centre ont été rénovées pour améliorer le confort et l'hygiène des élèves. Le sol a été remplacé et de nouvelles portes rouges ont été installées, alliant sécurité et visibilité dans les espaces sanitaires.



Nouvelle barrière électrique pour les instituteurs



Installation d'une nouvelle barrière

La commune a installé une barrière électrique pour sécuriser l'accès au plateau. Fonctionnant avec une télécommande pour les instituteurs, elle permet de contrôler l'accès tout en laissant aux pompiers la possibilité d'intervenir en cas de besoin.

Cette installation, d'un coût de 8 022 €, contribue à renforcer la sécurité des enfants et des usagers.

Renouvellement du parc informatique

Dans le cadre du dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE), la commune mène depuis 3 ans le renouvellement du matériel informatique dans ses écoles et services municipaux afin de moderniser les outils pédagogiques et faciliter le travail des équipes éducatives.

Le détail du matériel acquis cette année est le suivant :

- Maternelle des Genévriers : 3 combinés sans fil (700 €), 3 PC avec écran 24" (2 430 €), 1 ordinateur portable (850 €)
- Maternelle du Centre : 2 PC avec écran 24" (1 620 €), 1 ordinateur portable (850 €)
- Primaire du Centre : 3 PC avec écran 24" (2 430 €), 2 vidéoprojecteurs interactifs (2 700 €), 2 ordinateurs portables sur chariot mobile (1 260 €)
- Périscolaire : 1 PC avec écran 24" (810 €), 1 imprimante (450 €)
- Cantine : 4 tablettes Samsung (760 €)

Le coût total du matériel éligible à subvention s'élève à 13 710 € TTC. L'État prend en charge 70 % de ce montant, soit 9 597 €, tandis que le Département du Doubs contribue à hauteur de 10 %, soit 1 371 €. Le reste à charge pour la commune représente 20 %, soit 2 742 €.

Urbanisme

Voilà trois ans que la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM) et les huit communes travaillent conjointement à l'élaboration du nouveau PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat). Cette période a été rythmée par de nombreuses réunions, des échanges soutenus et un engagement constant de tous les acteurs.

Rappel du cadre du PLUi-H

Entre 2027 et 2042, le territoire devrait accueillir environ 1900 habitants supplémentaires sur le territoire de la CCVM, soit une croissance annuelle moyenne de 0,55%. Pour accompagner cette évolution, près de 1500 logements devront être créés dans le bâti existant, les dents creuses et les zones à urbaniser. Ces logements répondront à la fois au desserrement des ménages (570 logements) et à l'arrivée de nouveaux habitants (930 logements).

Le PLUi-H permet d'intégrer les évolutions réglementaires récentes et de s'aligner sur les documents de planification régionaux :

- SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Il s'appuie sur plusieurs pièces majeures :

- Le diagnostic territorial
- Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Les OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le POA : Programme d'Orientations et d'Actions
- Le règlement et les plans de zonage, ainsi que les thématiques Habitat, Patrimoine, Mobilités et Centralités.

Au total, 24 réunions publiques ont été organisées sur l'ensemble du territoire, dont celle de Villers-le-Lac le 28 octobre dernier. L'objectif est de parvenir à la « levée de stylo » et à l'arrêt du PLUi-H début 2026, puis de consacrer le reste de l'année à la validation par les conseils municipaux, à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et à l'enquête publique, avant une approbation attendue début 2027.

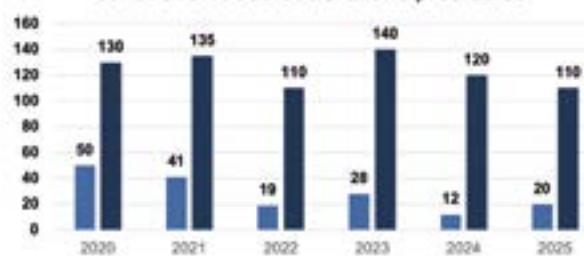


Réunion publique du 28 octobre 2025

ZAN : un tournant majeur

Le futur PLUi-H intègre le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), qui impose une forte réduction de la consommation foncière. Cela se traduit déjà par une baisse notable des **Permis de Construire** (PC) depuis 2022, dont seulement un quart concerne encore des constructions neuves. Les **Déclarations Préalables** (DP) restent nombreuses, principalement liées aux rénovations, aux installations photovoltaïques et aux petits ouvrages de moins de 20 m².

Évolution du nombre des permis de construire et des déclarations préalables



Il est réjouissant de constater que les habitants de Villers-le-Lac continuent d'investir pour leur cadre de vie. Que ce soit pour l'esthétique, les mises aux normes ou encore la transition énergétique, chacun contribue à améliorer durablement notre commune.

Ces dernières années, des rendez-vous en mairie ont été encouragés avant le dépôt des dossiers, en présentiel ou en ligne. Si cette démarche est appréciée, le nombre important de demandes de pièces complémentaires reçues chaque année montre qu'elle pourrait encore être renforcée.

Pour toute information préalable, il est toujours possible de s'adresser à l'accueil de la mairie. Le Service Instructeur de la CCVM à Morteau peut également recevoir les usagers et fournir des informations sur la faisabilité des projets ainsi que sur les aspects réglementaires et juridiques.

Au plaisir de vous accompagner dans vos futurs projets.

Thierry Bernardin
Adjoint à l'Urbanisme

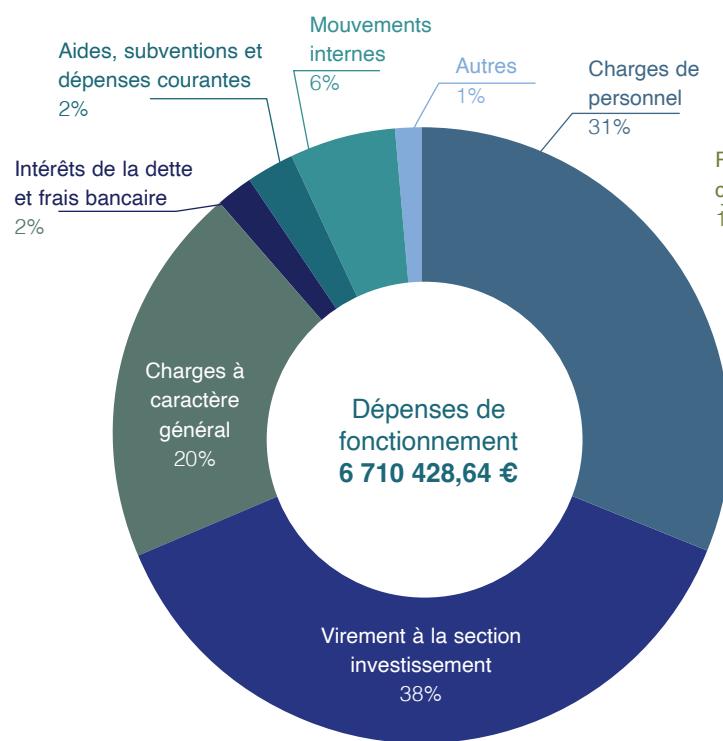
Finances

Dans un contexte national incertain et avec des dotations de l'État en diminution, le conseil municipal reste attentif aux dépenses de fonctionnement de la commune tout en poursuivant ses investissements et en maîtrisant sa dette, remboursable en moins de trois ans.

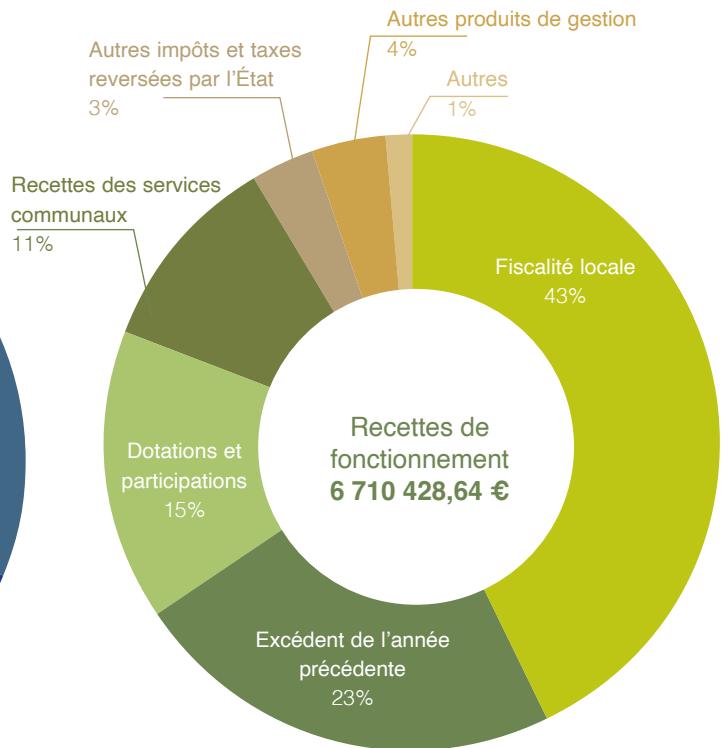
Le budget d'une commune se divise en deux sections : fonctionnement et investissement.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des opérations courantes, telles que les charges de personnel, l'entretien voiries et bâtiments et les services quotidiens. Pour 2025, le budget de fonctionnement s'équilibre à 6 710 428,64 €, avec pour principales charges le personnel (2 100 000 €) et les charges à caractère général (1 346 500 €). La différence entre recettes et dépenses permet de dégager un autofinancement prévisionnel, utilisé pour financer le remboursement de la dette et de nouveaux investissements. Les deux graphiques ci-dessous présentent la répartition des recettes et des dépenses de cette section.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



La section d'investissement est consacrée aux projets structurants et aux dépenses durables, tels que travaux, acquisitions et remboursement du capital des emprunts. Le budget d'investissement pour 2025 s'élève à 7 263 406,39 €, financé principalement par le virement de la section de fonctionnement (2 509 376,64 €), la reprise du solde reporté (1 333 809,35 €) et les crédits votés pour l'exercice (5 724 399,19 €).

Les principaux projets de l'année sont détaillés dans le tableau des investissements ci-dessous.

Principales dépenses d'investissement

Ateliers municipaux	1 500 000 €	Salle des fêtes – Porte entrée et entretiens de la chaufferie	53 944 €
Complexe sportif – Terrain synthétique	1 438 280 €	MJC – Toilette PMR	25 000 €
Complexe sportif – Éclairage	126 000 €	MJC – Chemin PMR	8 097 €
Extension cimetière des Côtes	460 000 €	École du Centre – Réfection classes et toilettes	25 527 €
Maison Médicale – Changement des fenêtres	256 712 €	École du Centre – Alarme PPMS	19 055 €
Cantine – Transformation du bâtiment	534 180 €	École du Centre – Main courante montée	5 000 €
Cantine – Parking	18 508 €	Barrières anti-véhicule bélier	15 000 €
Parc de la Griotte – 1re phase	100 000 €	Barrière parking instituteurs	8 022 €
Court de tennis (Jean-Claude Moyse)	84 979 €	Grand gymnase – Porte d'entrée	16 067 €
Voirie – Combe verte	32 820 €	Branchemet électrique (Divers)	12 000 €
Voirie – Chez Ducreux	98 371 €	Aménagement du parvis de la fontaine de la Mairie	7 800 €
Voirie – Autres	76 588 €	Travaux d'accessibilités	7 500 €
Voirie – PATA	75 000 €	Local Canoë/Kayak	6 800 €
Maison des associations – Étude	71 720 €		

Bien que la population augmente, les charges de fonctionnement de la commune restent stables.

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	3 738 166 €	3 797 607 €	3 672 273 €	4 085 829 €	3 850 055 €
Charges courantes (hors personnels)	1 982 011 €	2 005 166 €	1 812 135 €	2 103 495 €	1 845 251 €
Charges de personnel	1 756 155 €	1 792 441 €	1 860 138 €	1 982 334 €	2 004 804 €

Le budget 2025 reflète une gestion équilibrée, permettant à la commune de maintenir ses services, de financer ses projets structurants et de préparer l'avenir avec sérénité, tout en maîtrisant sa dette et en optimisant ses ressources.

Travaux, bâtiments, cimetières, énergie et matériel

Les années se succèdent et les investissements dédiés aux infrastructures routières demeurent conséquents dans notre commune.

Un chantier majeur a particulièrement concerné la rue du Lac et le hameau de Chaillexon. Menés conjointement avec la CCVM, ces travaux d'assainissement préparent le raccordement à la future STEP (Station d'Épuration), dont le chantier débutera courant 2026. Ils ont nécessité la fermeture de la route et la mise en place d'une déviation durant plusieurs mois.

Travaux voirie réalisés en 2025 :

- Route de Chez Duceux
- Accessibilité de FFB/Netto
- Rue Claude VERMOT
- Aménagement du parvis de la fontaine (sous la mairie)
- Réaménagement du parking de la cantine
- Pose d'une barrière au parking des enseignants (école du centre)
- Divers travaux de réfection ponctuels

Travaux sur bâtiments communaux – Budget 2025 :

- **Terrain d'entraînement synthétique** : travaux en phase d'achèvement. Mise en service prévue début

d'année (selon météo) pour une reprise des compétitions au printemps.

- Réhabilitation du **terrain de tennis** : éclairage en cours d'installation ; la pratique sera possible prochainement sur une aire en résine de haute qualité.
- Transformation de l'**ancienne salle paroissiale en cantine** : dossier en instruction ; démolition intérieure terminée ; début de la rénovation, lancement des marchés travaux.
- **Ateliers municipaux** : marché attribué, entreprises retenues ; chantier prêt à démarrer.
- Extension du **cimetière des Côtes** : projet finalisé ; début des travaux repoussé à février.
- **Maison médicale** : renouvellement de 59 fenêtres acté ; un prototype installé ; planification du chantier en coordination avec les professionnels pour limiter les perturbations.
- **Maison des Associations** : étude de faisabilité réalisée ; un cabinet de maîtrise d'œuvre a été désigné pour préparer les pièces de l'appel d'offres.

En conclusion, malgré des contraintes administratives croissantes et des exigences d'études toujours plus nombreuses, la commission poursuit son engagement pour préserver la qualité de vie des Villériers et anticiper les besoins futurs de la commune.



Nouveau terrain synthétique de la Courpée



Court de tennis
Jean-Claude Moyse



Route de Chez Ducreux



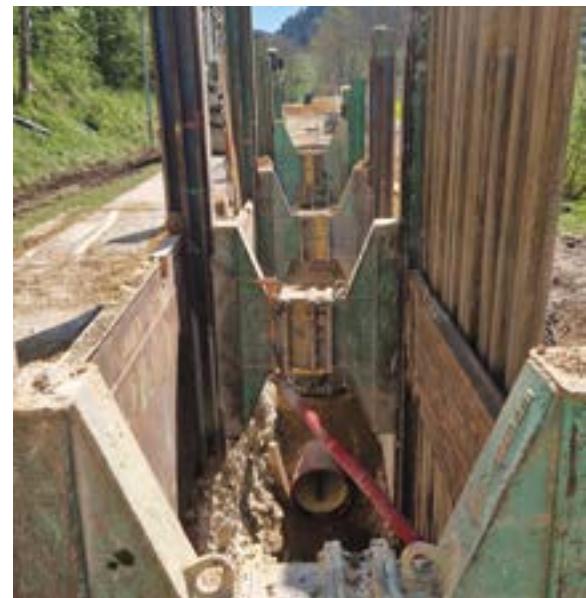
Rue Claude Vermot



Parvis de la fontaine
sous la Mairie



Réfection du mur sous la
Route du Quartier Neuf



Travaux rue du Lac



Rond point d'Axon Nanotech

Le CCAS

Collecte de la Banque Alimentaire

Cette année encore, les élus et bénévoles de Villers-le-Lac se sont mobilisés pour soutenir les familles de la commune en difficulté qui bénéficient de la banque alimentaire dans le cadre du CCAS. Grâce à la générosité des donateurs, l'opération a rencontré un véritable succès.



Révision du Code de la route pour les seniors

Dans le cadre d'un stage en quatre séances, des révisions du Code de la route ont été organisées pour les seniors, en partenariat avec le CCAS de Morteau et le CCAS de Villers-le-Lac.

Les quatre séances organisées dans les deux communes ont rencontré un réel intérêt de la part des participants, soucieux de renforcer leurs connaissances et leur sécurité sur la route.

L'événement a également été couvert par les journalistes de France 3 Franche-Comté, soulignant l'importance de cette démarche en faveur de nos seniors.

Circulation et Sécurité



Installation d'arches à vélo

Dans le cadre de la politique mobilité menée par la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM), deux arches à vélo ont été installées pour faciliter le stationnement sécurisé des vélos. Elles se situent à l'arrêt de bus de la Griotte et devant le club loisirs, offrant aux usagers un espace pratique et sûr pour leurs déplacements doux. D'autres arches seront installées prochainement dans la commune pour compléter ce dispositif.

Le mot de l'opposition

Chères Villérières et chers Villériers,

Depuis six ans, nous siégeons dans la minorité au conseil municipal pour vous représenter, vous, les 47% de votants, qui nous avez accordé votre confiance en 2020. C'est avec cœur, sincérité et constance que nous avons porté votre voix tout au long de ce mandat.

Notre voix n'a pas toujours été audible mais nous nous réjouissons que certaines de nos propositions aient été retenues et réalisées lors d'aménagements de voirie, d'améliorations dans les infrastructures sportives ou pour des actions facilitant la circulation.

Nous croyons profondément qu'une ville se construit avec tout le monde. Pour cela, nous souhaiterions que les projets qui engagent Villers-le-Lac sur le long terme puissent être davantage expliqués, partagés et discutés avec vous, habitants, associations et personnes directement concernées. Beaucoup trop souvent ces projets, impliquant parfois plusieurs millions d'euros, ne sont pas suffisamment aboutis et manquent de vision. La concertation et l'anticipation nous semblent essentielles pour bâtir des projets solides et adaptés à vos besoins.

Nous sommes préoccupés aujourd'hui, à l'approche des prochaines élections municipales, de voir des décisions et des actions de la majorité prises rapidement et en ne tenant pas assez compte de votre avis et vos attentes.

Citoyennes, Citoyens de Villers, bien que ce soit notre dernier mot en tant que minorité municipale actuelle, soyez assurés que notre engagement et notre volonté ne faiblissent pas. Donnons ensemble à Villers-le-Lac la place qu'elle mérite dans le Val de Morteau et au sein du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger.

Nous tenons sincèrement à vous remercier pour votre confiance, vos échanges, vos encouragements et vos remarques, qui nous ont guidés tout au long de ces années.

En ce mois de décembre, nous vous souhaitons un Joyeux Noël et de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année en famille.

Fiers d'habiter Villers

La Minorité

Environnement Cadre de vie

Opération Villers propre



Samedi 5 avril, de nombreux habitants de Villers-le-Lac ont participé au nettoyage de printemps, organisé conjointement sur les huit communes de la CCVM. Avec bonne humeur, ils ont ramassé de nombreux détritus et contribué à l'amélioration du cadre de vie.

Un grand merci à tous les participants !

Composteurs centre-ville

Après les composteurs à proximité du collège, rue de la Forêt et à la salle des fêtes, de nouveaux composteurs ont été installés à côté de la cantine, au centre-ville.

Si vous souhaitez participer à ce projet et que vous n'avez pas encore récupéré votre bioseau, vous pouvez venir le chercher en mairie. Le compostage des déchets organiques permet de réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération tout en produisant un engrais naturel pour les jardins et les espaces verts.



De nouveaux défibrillateurs pour sauver des vies

La commune s'est équipée de deux nouveaux défibrillateurs afin de renforcer la sécurité et la protection des habitants. En cas d'arrêt cardiaque, les premières minutes sont déterminantes et l'accès rapide à un défibrillateur peut sauver des vies. Ces équipements ont été installés à l'entrée de l'église du Chauffaud et de l'église du Pissoux, afin de permettre une intervention rapide en attendant l'arrivée des secours.

Mairie

Formation aux premiers secours pour les agents municipaux

Une session de formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) a été organisée pour les agents municipaux.

Fabrice Dubi, sapeur-pompier professionnel, est intervenu afin de former les agents volontaires des services techniques, de l'accueil de loisirs et de la crèche. Les participants ont suivi avec assiduité les enseignements théoriques et pratiques et ont obtenu leur certification à l'issue de la formation.



Bienvenue à notre nouveau policier municipal

Depuis le 10 juin dernier, la commune compte un nouveau policier municipal : Richard Dumaire, âgé de 48 ans.

Après une première expérience dans le secteur privé, Richard rejoint la gendarmerie nationale en 2001. Il effectue sa formation initiale à l'école de gendarmerie de Tulle (Corrèze) avant de débuter sa carrière à Maîche. En juin 2004, il intègre l'école de sous-officiers de Châteaulin (Finistère), ce qui lui permettra d'évoluer jusqu'au grade d'adjudant. Il poursuit ensuite sa carrière à La Tour-du-Pin (Isère), puis dans le Doubs, à Morteau et Maîche.

Souhaitant relever un nouveau défi professionnel, Richard a choisi de rejoindre la police municipale. Il exerce désormais au grade de gardien-brigadier, sous la responsabilité de Michaël Piton.



La carte Avantages Jeunes est désormais disponible à la mairie !

Destinée aux jeunes de 12 à 18 ans, elle est proposée au **tarif de 4 €**.

Pour en faire la demande, merci de vous présenter avec :

- une pièce d'identité,
- une photo d'identité,
- 4 € en espèces.

Venez vite profiter de vos avantages !

Saut Pink Trail

Mardi 30 septembre, Villers-le-Lac a vibré au rythme de la première édition du Saut Pink Trail, un événement sportif et solidaire organisé dans le cadre d'Octobre Rose par Rémi Viennet, président de l'UCAV (Union des Commerçants et Artisans de Villers-le-Lac), et Gaëlle Overney, vice-présidente de l'UCAV et présidente de l'association L'Envie de Soi.

Le parcours a été balisé et sécurisé par le DSA Val de Morteau, habitué de ce secteur grâce à l'organisation annuelle du traditionnel Trail du Saut du Doubs.

Après avoir rejoint le restaurant du port en bateau, les coureurs et marcheurs ont sillonné 8 ou 11 km le long des rives du Saut du Doubs, illuminé d'une lumière rose féerique, symbole de solidarité envers les femmes victimes du cancer du sein. La soirée a ainsi mêlé sport, engagement citoyen et spectacle visuel, offrant un moment unique aux participants et aux spectateurs.



Départ de la course avec les coureurs en rose



Les coureurs arrivant au Restaurant du Port



Installation des projecteurs au Saut du Doubs

Grâce à l'implication des bénévoles et des associations locales, le **Saut Pink Trail** et la **Crazy Pink Run**, organisée le 14 octobre à Morteau, **ont permis de collecter 20 100 euros au profit des associations** œuvrant pour la prévention et l'accompagnement des malades.

Villers-le-Lac et Morteau ont ainsi démontré que sport, solidarité et citoyenneté pouvaient se conjuguer pour une cause essentielle.



Remise du chèque à Morteau

Informations diverses

Alice Perrin honorée pour son engagement familial

Le 30 octobre dernier, Madame le Maire a eu le plaisir de remettre le diplôme de la Médaille de l'Enfance et des Familles à Alice Perrin, maman de Flora, Amandine, Victor et Paul.

« Recevoir la médaille de la famille n'est pas un simple honneur administratif ; c'est la reconnaissance d'un engagement de vie envers ses enfants et sa famille. Être maman de quatre enfants, c'est vivre quatre fois plus d'amour, quatre fois plus d'inquiétude, quatre fois plus de joie », a souligné Madame le Maire.

Félicitations à Alice Perrin et à son époux Davy pour cette distinction bien méritée.



Photo : Bruno Todeschini, Est Républicain



Un bel après-midi de partage intergénérationnel

Le Club Loisirs et l'ALSH Les Petits Lutins se sont retrouvés pour partager un après-midi convivial autour d'activités communes. Au programme : peinture sur bois et jeux de société, dans une ambiance chaleureuse et pleine d'échanges.

Petits et grands ont pris plaisir à créer, jouer et partager ensemble. Le goûter, offert par le Club Loisirs, a permis de prolonger ce moment de convivialité très apprécié de tous.

100 ans Mme Vuillequez

Mercredi 26 mars, Madame le Maire et Céline Vuillemin, adjointe, ont rendu visite à Marguerite Vuillequez, qui célébrait ses 100 ans. Accompagnées de Bernard et Roger, deux de ses cinq enfants, elles ont partagé un moment chaleureux et émouvant, évoquant souvenirs et anecdotes de vie.



Sport, Culture et Jeunesse

Villers en Cirque

Les 5 et 6 avril, la salle des fêtes de Villers-le-Lac a accueilli l'événement Villers en Cirque, proposant une soirée exceptionnelle mêlant musique et cirque. La troupe Circo Bello, venue de La Chaux-de-Fonds, s'est produite aux côtés de l'Harmonie Union et Progrès pour offrir un spectacle où prouesses acrobatiques et morceaux entraînants se répondaient.



Harmonie Union et Progrès dirigée par M. Martial Rosselet



Le public a été transporté dans un univers fascinant, où musique et acrobaties se conjuguent pour créer une ambiance immersive et festive. Les spectateurs ont pu apprécier la qualité de la performance et la complicité entre les musiciens et les artistes de cirque, pour un moment artistique inoubliable.



Patrick Chatelain honoré pour son engagement associatif

Lors de la cérémonie des voeux, Madame le Maire a mis à l'honneur plusieurs acteurs essentiels de notre territoire. Parmi eux, Patrick Chatelain, président du Badminton Val de Morteau, a reçu le diplôme du bénévolat des mains de Roger Borey, président de l'arrondissement de Pontarlier de l'Association des Médailleés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, en reconnaissance de son engagement et de son dévouement.

Sport, Culture et Jeunesse

Exposition sur le sanatorium des Genévriers

En ce mois d'octobre, le sanatorium des Genévriers aura connu tous les honneurs. Ceci est dû à l'initiative du Club Patrimoine qui a souhaité faire revivre, l'espace de quelques jours, ce magnifique bâtiment art déco qui trônait sur les hauteurs de notre commune.

De nombreux temps forts ont marqué cet événement avec en premier lieu, la pose d'un panneau mémoriel sur le site même où se dressait cet imposant bâtiment. Une exposition réalisée par les membres du club a réuni plus d'un millier de personnes venues découvrir l'histoire de ce lieu qui a connu deux vies : l'une en tant que sanatorium pour les tuberculeux et l'autre en tant que centre psychothérapique. L'émotion était forte lorsque d'anciens patients ou soignants poussaient les portes de la salle de « La Pastourelle » et se retrouvaient nez à nez avec une maquette gigantesque du sana réalisée par l'architecte lui-même. Ce fut la même surprise pour les enfants des nombreuses classes de la localité venues visiter l'exposition.

Les médias ont fait la part belle à cet événement avec un reportage dans les actualités régionales de France 3 et une heure à la radio dans le cadre de l'émission d'Ici Besançon « La Franche-Comté, toute une histoire ». Arnaud Fromage a reçu Thierry Munier pour parler de ce lieu. En effet, ce dernier vient d'écrire un livre consacré au sanatorium des Genévriers et a tenu une conférence pendant l'exposition qui a réuni plus de 130 personnes.

Grâce à cette belle initiative, le « sana » a pu revivre l'espace de quelques jours, il est tellement important de ne pas négliger son patrimoine.



Romane Nappey : une saison sportive exceptionnelle en ski de fonds

Romane a brillé cette année avec de nombreux podiums et classements prestigieux.

Saison estivale : 3^e au Challenge Vincent Vittoz 2025 et au Championnat de France.

Saison hivernale : 4 sélections en Coupe d'Europe, 1^{re} au classement général national et de la Coupe du Doubs, 2^e à la Transjurassienne classique (25 km), deux fois vice-championne de France, et trois podiums en Coupe d'Europe.

Une année exceptionnelle qui confirme son talent et sa régularité sur toutes les compétitions.



Photo Est-Républicain.

Lila Ligier : une saison remarquable en athlétisme

Lila Ligier a enchaîné les succès cette saison : 1^{re} aux régionaux de pentathlon et d'heptathlon, plusieurs podiums en longueur et sprint, et finaliste aux championnats de France en longueur (11^e). Elle se classe 6^e meilleure Française en longueur et 13^e sur 400 m haies, confirmant son talent sur toutes les épreuves.

Match de gala de football fauteuil au gymnase Léon Sur

Cette année, le gymnase Léon Sur a accueilli un match de gala de football fauteuil, organisé par la Communauté de Communes du Val de Morteau (CCVM). L'événement a permis de sensibiliser le public au sport adapté, tout en offrant un moment convivial et sportif pour les participants comme pour les spectateurs.



Vacances tous sports

Chaque été, Vacances Tous Sports propose aux enfants de 8 à 15 ans de la commune un large choix d'activités : tennis, canoë-kayak, équitation, escalade, canyoning, piscine, basket, accrobranche ou encore pêche.

Si vos enfants souhaitent participer à la prochaine édition, rendez-vous en août 2026 pour trois nouvelles semaines d'animations sportives.



Fêtes et cérémonies

19 mars - Journée nationale à la mémoire des victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Célébration du 14 juillet



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Fêtes et cérémonies

5 décembre - Hommage aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc



Mickaël Piton, policier municipal, honoré de la Médaille Militaire



Lors de la cérémonie du 8 mai, le Lieutenant-Colonel Bézard a conféré la Médaille Militaire à Mickaël Piton, caporal-chef de 1^{re} classe, en reconnaissance de ses faits d'armes d'une grande intensité au cours de sa carrière militaire. Aujourd'hui brigadier-chef principal de la police municipale de Villers-le-Lac, il a servi 18 ans au 152^e régiment d'infanterie de Colmar, gravissant les grades jusqu'à caporal-chef de 1^{re} classe.

Engagé dans de nombreuses opérations extérieures majeures — Kosovo, Tchad, Côte d'Ivoire, Liban, Afghanistan, Centrafrique, Sénégal... — il s'y est distingué par son courage et son professionnalisme. Cité à l'ordre du régiment, décoré de la Croix de la Valeur militaire et titulaire de nombreuses médailles, Mickaël Piton incarne un parcours exemplaire, marqué par le sens du devoir et un engagement sans faille au service de la France.

Promotions et décosations lors de la Sainte-Barbe



À l'occasion de la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, plusieurs membres du corps des sapeurs-pompiers ont été distingués pour leur engagement et leur parcours exemplaire. Les décosations ont été remises par le contrôleur général Stéphane Beaudoux, chef du 25^e corps départemental.

Le vétérinaire commandant Stephan Maisonneuve a été promu au grade de vétérinaire lieutenant-colonel, une reconnaissance méritée qui salue son investissement et son professionnalisme au service de la population.

Le nouveau lieutenant-colonel Maisonneuve s'est également vu remettre la médaille d'honneur échelon argent, distinction venant couronner 20 ans de service. Le caporal-chef Maxime Petitjean a lui aussi été honoré de la médaille d'argent pour 20 années d'engagement.

Enfin, pour 10 ans de service, la médaille d'honneur échelon bronze a été attribuée au caporal-chef Jonathan Ramage et au caporal Audran Billod récompensant leur engagement quotidien et leur dévouement dans leur mission.

Fêtes et cérémonies

Conscrits – Classes en 5



Accueillis au club loisirs par les élus, les conscrits des classes en 5 ont ensuite défilé dans les rues du centre-ville. Ils ont poursuivi la journée à la salle des fêtes où se tenait le traditionnel banquet des classes, un moment privilégié pour se retrouver et partager une ambiance conviviale et chaleureuse.

À l'année prochaine pour les classes en 6 !



Cérémonies des noces collectives

Le 8 novembre, la traditionnelle cérémonie des noces collectives a rassemblé 19 couples et leurs familles à la salle des fêtes de Villers-le-Lac.

Les couples résidant dans la commune et célébrant cette année leurs 50, 55, 60, 65 ou 70 années de mariage sont invités à se faire connaître en mairie. Ils seront honorés lors de la cérémonie prévue à la fin de l'année.



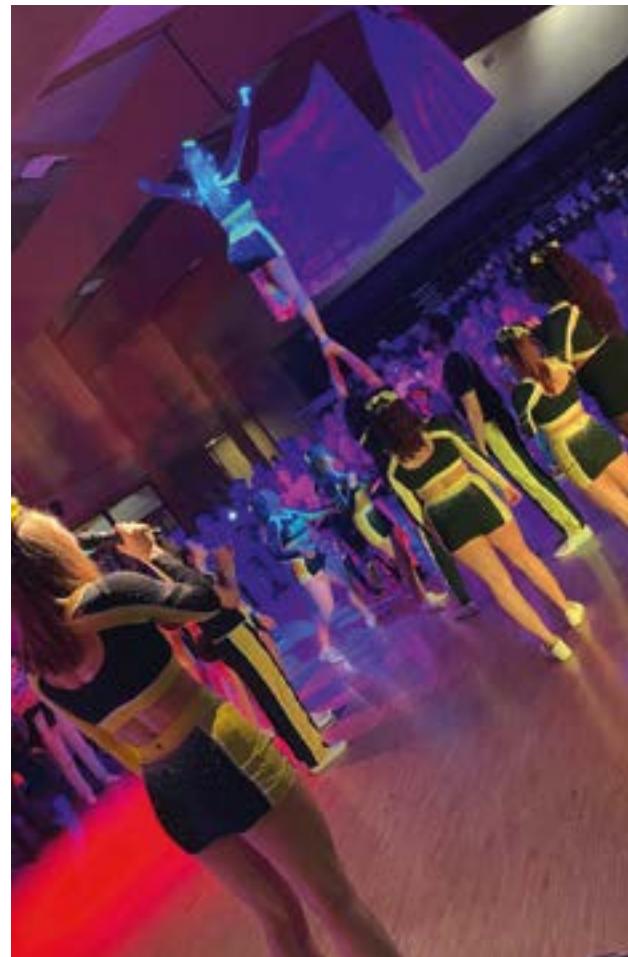
Sur la scène de gauche à droite : Christine et Alain GAUTHIER (Noces d'Orchidée), Yvette et Denis GUILLAUME (Noces d'Orchidée), Jacqueline et André BULLIARD (Noces d'Or), Marguerite et Bernard FEUVRIER (Noces de Diamant), Georgette et Jacques LEFFEBVRE (Noces d'Orchidée), Marie-Claude et Raymond JACQUET (Noces d'Orchidée), Marguerite et Gérard PÉQUINOT (Noces d'Orchidée), Danielle et Gérard BINÉTRUY (Noces d'Or), Brigitte et Etienne MARGUIER (Noces d'Or), Raymonde et Eugène ROLAND (Noces d'Orchidée), Christiane et Bernard VERNIER (Noces d'Or).

En bas de la scène de gauche à droite : Isaura et Jean-François MARGILLET (Noces d'Or), Monique et Hervé POY (Noces d'Or), Lucienne et Denis MICHEL (Noces de Diamant), Nicole et Jacques CHOPARD-Dit-JEAN (Noces de Diamant), Claude et Marcelle MOUGIN (Noces de Diamant), Marie-Claire et Albert BÔLE (Noces de Diamant), Andrée et Yves DROZ-BARTHOLET (Noces de Platine), Maria et José BATISTA (Noces de Platine).

Fêtes et cérémonies

La Soirée Américaine du Comité des Fêtes, un véritable succès

La première Soirée Américaine du Comité de Fêtes a rassemblé plus de 500 participants à la salle des fêtes. Animations, démonstrations et concerts ont rythmé la soirée, dans une ambiance conviviale et festive.



Un Festi'Val pour célébrer 10 ans de théâtre

Pour célébrer ses 10 ans, le Café-Théâtre du Val, sous l'impulsion de Marion Bel et Karine Schmitz, a organisé son premier Festi'Val les 29 et 30 mars à Villers-le-Lac, proposant un week-end dense en spectacles et en émotions. Le public a pu découvrir un programme varié mêlant ateliers d'initiation, improvisation, clown, mime... ainsi qu'un espace en accès libre avec buvette et petite restauration. Une belle réussite qui a rassemblé petits et grands autour d'un même élan culturel et festif.



Calendrier des manifestations 2026

Janvier

- | | |
|-----------|---|
| 08 | Thé dansant (Club Loisirs) |
| 14 | Don du Sang  |
| 17 | Journée des enfants
(Comité des fêtes) |
| 18 | Loto (École primaire du centre) |
| 22 | Fondue (Club Loisirs) |
| 25 | Loto (HUP) |
| 26 | Tarot (Club Loisirs) |



Avril

- | | |
|-----------|----------------------------|
| 09 | Thé Dansant (Club Loisirs) |
| 12 | Repas des Anciens |
| 15 | Loto (Club Loisirs) |



Mai

- | | |
|-----------|---|
| 09 | Spectacle Étoiles Noires |
| 13 | Don du Sang  |
| 23 | Concert (Pastourelle) |
| 30 | Concert (Fraternité) |



Février

- | | |
|--------------|---------------------------------------|
| 01 | Loto - Badminton (MJC) |
| 07 | Soirée à thème
(Comité des Fêtes) |
| 12 | Thé dansant (Club Loisirs) |
| 13 | Audition fin de stage
(Fraternité) |
| 18 | Loto (Club Loisirs) |
| 20-22 | Salon de l'Habitat |
| 26 | Choucroute (Club Loisirs) |



Juin

- | | |
|-----------|---|
| 06 | Bal des pompiers |
| 13 | Fest' de la Musique
(Comité des fêtes) |
| 19 | Fête de l'École Primaire |
| 20 | Concert (HUP) |
| 27 | Spectacle de Danse (MJC) |
| 28 | Marche gourmande (SCV) |

Mars

- | | |
|--------------|---|
| 02 | AG (Club Loisirs) |
| 08 | Loto (Fraternité) |
| 12 | Thé dansant (Club Loisirs) |
| 14 | Bourse aux vélos (PEEP) |
| 18 | Don de Sang  |
| 21-22 | Concert (HUP) |
| 23 | Tarot (Club Loisirs) |
| 28 | Conscrits |



Juillet

- | | |
|-----------|---|
| 04 | Audition de l'École de Musique |
| 11 | Course de caisses à savon
(Comité des fêtes) |
| 15 | Don du Sang  |



Septembre

- | | |
|-----------|---|
| 06 | Loto (HUP) |
| 09 | Don du Sang  |
| 13 | Loto (Pompiers) |



Relais Petite Enfance

Une année riche en rencontres et en projets

Cette année, le Relais Petite Enfance (RPE) a mené de nombreux temps forts sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Chaque mois, une dizaine d'assistantes maternelles s'est retrouvée lors des « soirées entre Nous, Nous », moments d'échanges et de préparation collective notamment autour de l'animation proposée à la Fête du Livre Jeunesse.

La seconde partie de l'année a été consacrée à la confection de tabliers à comptines, un outil ludique destiné à enrichir les animations du RPE et réutilisable dans les accueils à domicile.

Une soirée découverte a également été organisée chez « Ça joue », permettant aux professionnelles de tester différents jeux de société adaptés aux moins de 3 ans, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les animations hebdomadaires du jeudi rencontrent toujours un franc succès, avec en moyenne 25 enfants de moins de 3 ans présents à chaque séance. Cette année, elles ont été déclinées sur plusieurs semaines consécutives dans une même commune, autour de thématiques telles que le transvasement, la manipulation, l'éveil musical ou encore d'histoires racontées sous différentes formes.

Un temps fort a marqué l'année : en partenariat avec le LAEP Les Ouistitis, une grande matinée festive a réuni près de 100 enfants, qu'ils soient accueillis chez des assistantes maternelles, en garde à domicile, en crèche ou venus avec leurs familles. Au programme : lectures avec la médiathèque de Morteau, tapis à comptines et à histoires, atelier de fabrication de maracas, et pour conclure, un moment musical animé par Éveil Musical avec Élyse.

Depuis septembre 2025, les animations ont également investi la salle communale de Montlebon, dont l'espace permet d'accueillir plus de 25 enfants et de proposer des séances animées par des intervenants extérieurs dans une salle attenante.



Une fois par mois, le RPE continue une animation itinérante sur l'ensemble du territoire : l'animation du « Mar-Jeu'di ».

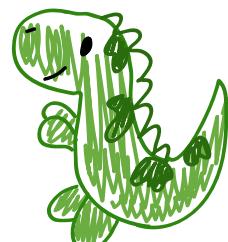
Côté formation, un programme intitulé « O TMS » (Troubles Musculo-Squelettiques) a été proposé cette année afin d'accompagner les professionnelles dans la préservation de leur santé physique au travail. Quinze assistantes maternelles ont ainsi participé à cinq séances pratiques animées par deux kinésithérapeutes de Kiné Form'&Santé, avec une prise de conscience autour de la posture et des exercices adaptés. Ce programme a été financé à 30 % par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Autre moment fort de l'année : le samedi 11 octobre 2025, la **4^e édition de la Journée des Assistantes Maternelles et Gardes d'Enfants à Domicile** a réuni 48 professionnelles autour d'ateliers créatifs et professionnalisants, dans une ambiance d'échanges et de valorisation du métier.

Le Relais Petite Enfance est avant tout un lieu d'information, d'accompagnement et d'écoute sur l'ensemble des modes d'accueil existants : assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, crèches pour les enfants non scolarisés ainsi qu'accueils de loisirs et périscolaires pour les plus grands.

Itinérant sur tout le territoire du Val de Morteau, il propose des permanences dans plusieurs communes, dont les coordonnées et les lieux sont consultables sur le site :

www.relaisvaldemorteau.fr.



ADMR

L'ADMR du Pays Horloger : une nouvelle dynamique au service de tous

Les Co-Présidents, les bénévoles et les salariées de l'ADMR du Pays Horloger – Antenne du Val de Morteau tiennent à remercier chaleureusement toutes les municipalités qui permettent aux associations de s'exprimer à travers les bulletins municipaux.



Un grand merci également aux bénéficiaires pour leur confiance et leur fidélité.

L'année 2026 marquera un moment fort pour notre réseau : l'ADMR fêtera ses 80 ans d'existence ! Un anniversaire symbolique pour cette grande aventure humaine et solidaire, née en 1946, qui continue de faire vivre les valeurs de proximité, de respect et d'engagement au service de tous.

Pour continuer à créer du lien et permettre le maintien à domicile, l'ADMR du Doubs cherche à renforcer ses équipes avec des bénévoles et des salarié(e)s. Grâce à l'appui de la Fédération ADMR du Doubs, installée à Valdahon, et à l'implication des secrétaires locales, chacun peut contribuer à cette belle mission de solidarité et de proximité.

Nous vous souhaitons une belle année 2026, pleine d'espoir, de solidarité, d'entraide et de bons moments partagés. Que chaque jour vous apporte un peu de chaleur humaine et beaucoup de sourires

La Co-Présidente, M^{me} ROGNON Jacqueline

Pour tout renseignement :

15 Rue Principale, Le Méridien, 25500 Les Fins
Tél. : 03.81.67.27.89 | admrvademorteau@fede25.admr.org

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 09 h 00 – 11 h 30 / 14 h 00 – 16 h 00
Vendredi : 14 h 00 – 16 h 00

Horaires accueil téléphonie :

Lundi, mardi, vendredi de 09 h 00 – 11 h 30 / 13 h 30 – 16 h 00



L'Info Parc

Composé de **93 communes** et de **6 communautés de communes**, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques :

mobilités, transition énergétique, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable...

Le premier Atlas de la Biodiversité Intercommunale du Doubs Horloger a été lancé !



Ce projet ambitieux couvre **51 communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger** : secteurs Val de Morteau, Plateau du Russey, Portes du Haut-Doubs, Val de Vennes, Pays de Sancey-Belleherbe et de Montbenoît. Une **étape majeure** pour une **meilleure connaissance et préservation de la faune et de la flore locales**, aussi indispensables que fragiles.

Objectifs principaux :

- **Renforcer la connaissance** sur les espèces sauvages locales (faune / flore) et les milieux naturels
- **Sensibiliser tous les publics** : élus, citoyens, jeunes, professionnels... grâce à des inventaires participatifs (hirondelles, hérissons...), des réunions, des animations, des concours photos dans les écoles et la réalisation de supports pédagogiques
- **Favoriser l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques locales** (exemple : dans les projets d'aménagement et d'urbanisme)
- **Préparer collectivement des actions** en faveur de la biodiversité

Un Atlas de la Biodiversité est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné, là où les informations manquent. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les données recueillies et d'établir un plan d'actions pour préserver la biodiversité (faune, flore, milieux naturels).

D'une durée de 4 ans, cet atlas est piloté par la Ligue de Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté, en collaboration avec de nombreux autres partenaires de la région. Il bénéficie du soutien des communes adhérentes au Parc et de l'Office Français de la Biodiversité. À terme, le Parc naturel régional du Doubs Horloger souhaite que l'ensemble des 93 communes membres puisse profiter de cette démarche d'ici les huit prochaines années.



info@parcdoubshorloger.fr • 03 81 68 53 32 • www.parc-doubshorloger.fr





www.villers-le-lac.fr

1^{re} de couverture : Saut du Doubs éclairé en rose à l'occasion du Saut Pink Trail pour Octobre Rose
© Photo de Bruno Todeschini

4^e de couverture : Court de tennis rénové Jean-Claude Moyse, à côté de la salle des fêtes

Directrice de la publication : Dominique Mollier
Mairie de Villers-le-Lac - 1 Rue Pasteur, 25130 Villers-le-Lac

L'imprimeur Simon - 8 Avenue Charles de Gaulle, 25500 Morteau

